


INFORMATION			 CEJEF DIVISION SANTÉ-SOCIAL-ARTS
Caractéristiques minimales des postes BYOD			
DIVSSA	AVA/FSC	Mise à jour : 11.5.2026	

Acquisition d'un ordinateur pour sa formation à la Division Santé Social et Arts

Pour suivre une formation à la DIVSSA, chaque élève devra se munir, dès la rentrée 2026-2027, d'un ordinateur portable avec la configuration minimale décrite à la page suivante.

Si vous possédez déjà un ordinateur, âgé de 2 ans maximum, vous pourrez l'utiliser pour votre formation. Les MAC ne sont pas recommandés.

Nous vous demandons d'arriver le jour de la rentrée avec votre matériel en ordre. S'il est neuf, veuillez effectuer au préalable les paramétrages de base lors du premier démarrage de votre appareil.


Votre matériel informatique peut être acquis où vous le souhaitez tout en respectant les caractéristiques minimales des postes BYOD¹.

Glanzmann informatique à Delémont propose une offre intéressante à l'attention des élèves/apprentis du CEJEF : <https://glanzmann.iximedia.ch/>

Mot de passe : OFFRECEJEF



Important : Prenez en considération que le délai de commande peut aller jusqu'à deux mois

INFORMATION			
Caractéristiques minimales des postes BYOD			
DIVSSA	AVA/FSC	Mise à jour : 11.5.2026	

Caractéristiques minimales des postes BYOD¹

Utilisation bureautique M365 et internet

Pour la formation à DIVSSA

Caractéristiques	Exigences minimales
Période de temps depuis l'achat	2 ans au maximum
Système d'exploitation	Windows 11 Windows 10 obsolète dès octobre 2025 : INTERDIT
Processeur <i>Cerveau d'un ordinateur</i>	INTEL Core i3 AMD Ryzen 3
Carte graphique	Intégrée à la carte mère
Ecran	Ecran minimum 13 pouces
Batterie	Autonomie de 5 heures minimum
Connectique	USB-C pour recharge du portable et connexion à une station d'accueil (écran supplémentaire, clavier et souris)
Mémoire vive (RAM) <i>Mémoire de travail d'un ordinateur</i>	16 Go
Disque dur <i>Support de stockage d'un ordinateur</i>	SSD 256 Go
Équipement(s) supplémentaire(s)	Housse de protection ou sacoche de transport recommandée
Installation d'applications	L'élève doit accepter et être à même d'installer tout logiciel nécessaire à sa formation. En particulier, les logiciels de surveillance d'examens ou de travail en classe.
Garantie et support	L'institution décline toute responsabilité en cas de panne, casse ou autre problème. Vous devez vous assurer que la garantie et le support permettent une réparation rapide durant la formation. Si votre assurance ménage ne le prend pas en charge, vous pouvez aussi conclure une assurance en cas de vol ou de casse.

¹ Bring Your Own Device (en français : « Apportez Votre Équipement personnel de Communication » ou AVEC)